



Conseil économique
et social

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.17/1997/2/Add.19/Corr.1
11 mars 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
Cinquième session
7-25 avril 1997

Évaluation d'ensemble des progrès accomplis depuis la Conférence
des Nations Unies sur l'environnement et le développement

Rapport du Secrétaire général

Rectificatif

1. Page 5, deux premières phrases du paragraphe 11

Remplacer le texte actuel par le texte suivant :

Au 13 janvier 1997, la Convention de Bâle avait été ratifiée par 108 pays.
La quatrième réunion de la Conférence des Parties se tiendra en
octobre 1997.

2. Page 9, paragraphe 35

Ajouter le texte suivant à la fin du paragraphe :

On a déjà commencé, au titre de la Convention de Bâle, à élaborer des
directives techniques concernant la gestion, le traitement et l'évacuation
des déchets des hôpitaux.
